



HAL
open science

Contestations croisées des nuisances environnementales des industries et des injustices territoriales à Gabès et Kerkennah (Tunisie)

Diane Robert

► **To cite this version:**

Diane Robert. Contestations croisées des nuisances environnementales des industries et des injustices territoriales à Gabès et Kerkennah (Tunisie). *Justice spatiale = Spatial justice*, 2021, (In)justice des initiatives communautaires, 16, <https://www.jssj.org/article/contestations-croisees-des-nuisances-environnementales-des-industries-et-des-injustices-territoriales-a-gabes-et-kerkennah-tunisie/>. hal-03457133

HAL Id: hal-03457133

<https://hal.science/hal-03457133>

Submitted on 30 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Contestations croisées des nuisances environnementales des industries et des injustices territoriales à Gabès et Kerkennah (Tunisie)

Diane Robert

doctorante en géographie à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Projet ERC Tarica, Laboratoire Ladyss

Courrie : diane-robert@live.fr

Résumé

Les mobilisations autour des nuisances environnementales des industries, qui ont pris de l'ampleur en Tunisie après 2011, sont imprégnées par des conceptions de la justice et de l'injustice. Elles interrogent la production de l'espace industriel. Cet article propose une discussion en situation sur le rôle joué par les appartenances communautaires dans les dynamiques de mobilisation et la production d'(in)justice. Ces appartenances peuvent être des ressorts de la mobilisation. D'une part, c'est au niveau de la communauté que se ressentent les nuisances industrielles ; d'autre part, ces appartenances forment un tissu de liens sociaux sur lequel s'appuient les mobilisations ; enfin, les identités collectives partagées favorisent la cohésion des groupes qui mettent en œuvre des actions collectives. En revanche, elles peuvent aussi nourrir des logiques de fragmentation et être utilisées par les dispositifs de pouvoir pour monter les groupes protestataires les uns contre les autres. En outre, les nouveaux arrangements qui répondent aux mobilisations peuvent être contestés à leur tour pour de nouvelles injustices qu'ils engendrent. La production d'un espace plus juste dépend en fait de la capacité des mobilisations à remodeler les rapports de forces et des manières dont les pouvoirs étatiques et industriels y répondent.

Mots-clés : Tunisie, mobilisation, pollution industrielle, justice environnementale, communauté

Abstract

The mobilisations about the environmental impacts of industries, which have increased in post-2011 Tunisia, are infused with conceptions of justice and injustice. They

question the production of industrial space. This article offers a reflection in situ on the part played by community loyalties in mobilisation dynamics and the production of (in)justice. These loyalties can be levers for mobilisation. First, the community is the level at which industrial burden are felt; second, they form a mesh of social connections on which mobilisations are based; third, shared collective identities favour the cohesion of groups who implement collective action. However, they can also nurture fragmentation logics and be used by power devices to play off protesting groups against each other. Furthermore, the new arrangements that respond to mobilisations can in turn be disputed because of the new injustice they trigger. The production of fairer space actually depends on the ability for mobilisations to reshape power relations and on the ways state and industry powers respond to them.

Keywords: Tunisia, mobilisation, industrial pollution, environmental justice, community

Introduction

Les mobilisations qui ont suivi les soulèvements révolutionnaires de l'année 2010-2011 en Tunisie ont révélé des problématiques tenues sous silence sous le régime autoritaire de Zine el-Abidine Ben Ali. Ainsi, le fait que les foyers de la contestation aient été les régions de l'intérieur du pays a permis de « (re)découvrir la marginalisation et l'exclusion » de ces régions (Hibou, 2015, p. 99), de lever le voile sur une « asymétrie sociale et spatiale » qui apparaît « constitutive de l'État en Tunisie », et qui est « autant le produit d'une trajectoire pluriséculaire que la résultante du protectorat et du capitalisme » (Hibou, 2015, p. 148). Il faudrait cependant se garder d'opposer trop schématiquement régions de l'intérieur et régions littorales, celles-ci n'étant pas homogènes ; des fractures sociospatiales existent également à d'autres échelles, comme entre les grandes villes et leurs arrière-pays, ou entre différents quartiers d'une même ville (Daoud, 2011). En outre, les demandes nationales se sont accompagnées de revendications spécifiques aux régions dans lesquelles elles émergeaient. Dans certains territoires, elles ont fait la part belle à des thématiques environnementales autour de l'accès aux ressources et du cadre de vie, mettant en cause, là aussi, la ségrégation régionale.

Les occupations et les blocages des décharges ont mis en lumière leur état sanitaire et environnemental déplorable, les impacts sur les quartiers riverains et la mauvaise gestion institutionnelle des déchets (Loschi, 2019). Les protestations autour des structures de gestion de l'eau en milieu rural ont montré l'iniquité de l'accès à cette ressource (Gana, 2013). De multiples *sit-in* et blocages de route contre les coupures

d'approvisionnement en eau se reproduisent chaque année, mettant en cause des politiques de gestion de l'eau qui lèsent certaines régions. S'y sont ajoutées des occupations de terres collectives au nom de légitimités historiques (Gana et Taleb, 2019) et des manifestations pour la fermeture de sites industriels jugés dangereux ou demandant une limitation de leurs nuisances.

Ces mobilisations locales se sont emparées de la thématique environnementale avec des entrées qui la mêlent à des questions sociales et territoriales et se distinguent des approches par le haut promues par l'État¹ et certaines ONG. La contestation des dégradations environnementales qui touchent le lieu de vie se croise avec des revendications de dignité et une dénonciation d'injustices perçues comme étant subies de manière collective et géographique². Ces mobilisations se rapportent à des « conflits de lieux » (Dechézelles et Olive, 2019) qui mettent en jeu des identités collectives et contribuent à les redéfinir.

Dans cet article, nous nous penchons sur deux territoires situés autour du golfe de Gabès, sur la partie est du littoral tunisien. Ils ont en commun d'avoir été le théâtre de mobilisations mettant en cause les nuisances environnementales d'activités industrielles après 2011 (voir figure 1). Le premier, Gabès, est le chef-lieu du gouvernorat du même nom. Ce grand port du Sud tunisien, avec ses 150 000 habitant-te-s, abrite un important complexe industriel de transformation des phosphates extraits dans le bassin minier de Gafsa et acheminés à Gabès par le chemin de fer. Le deuxième, Kerkennah, est un archipel au large de la ville de Sfax, à laquelle il est relié par une navette maritime. L'archipel compte 16 000 habitant-te-s à l'année, cette population est décuplée l'été. Son sous-sol recèle de réserves de gaz et de pétrole qui sont exploitées par deux sociétés : TPS, qui extrait du pétrole sur des plateformes *off-shore* proches du rivage nord-ouest de l'archipel, et Perenco (ayant remplacé Petrofac en 2018) qui puise du gaz sur l'île Chergui.

1. L'image d'un État « bon élève de l'environnement » constituait une vitrine pour le régime de Ben Ali.

2. Les enquêtes de Imed Melliti et Hayet Moussa auprès de jeunes Tunisiens (2018) attestent de la centralité des dénonciations des inégalités territoriales qui constituent l'un des principaux registres d'expression de sentiments d'injustice.

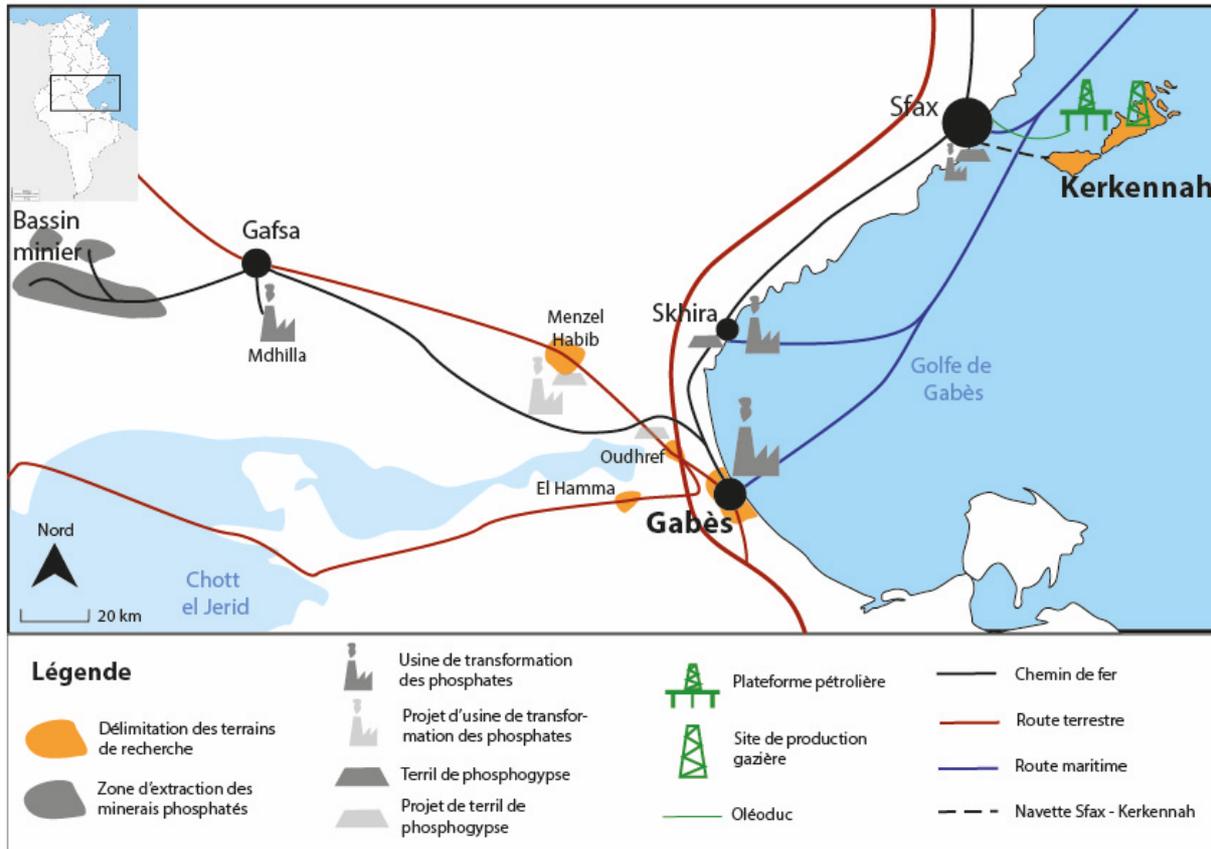


Figure 1 : Carte des terrains de recherche (illustration de l'auteur).

Les activités industrielles s'y sont implantées à des époques différentes et suivent des configurations distinctes (acteurs publics et privés). À Gabès, l'activité industrielle chimique est présente depuis 1972. Elle est le fruit d'une politique publique d'industrialisation nourrie par une idéologie moderniste et promue comme voie de décolonisation (Signoles, 1985) et s'organise aujourd'hui autour d'une entreprise étatique, le Groupe chimique tunisien (GCT), qui transforme les minerais phosphatés extraits dans le bassin minier en acide phosphorique et en engrais. Quelques entreprises privées se sont greffées au complexe. À Kerkennah, l'activité d'extraction pétrogazière date des années 1990. Elle est menée par des sociétés privées multinationales, mais l'Entreprise tunisienne des activités pétrolières (ETAP), entreprise publique, détient la moitié des parts des permis d'exploitation, ce qui constitue une ressource financière pour l'État.

Ces deux territoires ont en commun la coexistence de l'industrie avec d'autres activités, notamment dans le secteur primaire, ainsi que la prégnance du chômage, en particulier chez les jeunes. L'économie de Gabès a longtemps reposé sur l'agriculture, la pêche et une fonction de carrefour. Le taux de chômage y atteint 25,4 % des

actif-ve-s, contre 15,4 % au niveau national³. À Kerkennah, la plupart des habitants vivent de la pêche. La population y est vieillissante, car une large part des habitant-te-s les plus jeunes partent sur le continent pour poursuivre leurs études et trouver du travail.

La contestation des nuisances environnementales induites par les activités industrielles à Gabès et à Kerkennah existait sous le régime autoritaire de Zine el-Abidine Ben Ali, quoique circonscrite à certains secteurs – pêche, agriculture – ou à des cercles fermés. Mais la chute du régime en janvier 2011 a constitué une remarquable ouverture des opportunités politiques pour une multiplicité d'acteur-trice-s protestataires, donnant lieu à un élargissement des bases de la contestation, à une intensification de l'action collective et au recours à de nouveaux modes d'action.

Dans la région de Gabès, dès début 2011, des contestations localisées et ponctuelles contre les nuisances environnementales de l'industrie phosphatière combinées à des campagnes de mobilisation au niveau de la ville, et qui se sont structurées au cours des années suivantes, ont lancé de véritables dynamiques conflictuelles. À Kerkennah, dès 2011, les demandes de création d'emplois émises par les jeunes chômeur-se-s et les protestations des pêcheurs contre les fuites de pétrole se sont établies en séquences de mobilisations plus ou moins intenses entrecoupées de périodes creuses.

Ces mobilisations locales interrogent la répartition des nuisances et des bénéfiques de l'activité industrielle et font appel à des représentations partagées et territorialisées de l'(in)justice ainsi que des identités collectives imbriquant plusieurs niveaux d'échelles. Elles sont profondément ancrées dans les contextes locaux et fondées sur les pratiques quotidiennes. Elles s'appuient sur une imbrication de diverses formes organisationnelles, faisant intervenir des structures associatives, syndicales, mais aussi des collectifs constitués sur la base d'affiliations communautaires et de réseaux d'interconnaissance liés à des sociabilités quotidiennes. Nous reprenons ainsi à notre compte « l'hypothèse d'un processus d'hybridation entre les liens dits "communautaires" et les liens dits "citoyens" » au sein des mobilisations dans les pays de la Méditerranée (Ben Néfissa, 2011, p. 12)⁴.

La notion de communauté à laquelle nous faisons référence ne correspond pas à un « moment » communautaire qui serait antérieur à un « moment » associatif ou citoyen plus évolué dans l'histoire des organisations (Jacquier, 2011). Elle se rapporte à une densité de liens sociaux au niveau local et un attachement des habitant-e-s au

3. [Données de l'Institut national de la statistique pour le deuxième trimestre de l'année 2018.](#)

4. Notons que cette hybridité n'est pas nouvelle en Tunisie, où les solidarités d'origines et confessionnelles ont joué un rôle dans l'implantation du syndicalisme (Ben Hamida, 1982).

lieu qui constituent à la fois des enjeux et des ressources pour les mobilisations. On reprendra ici la définition qu'en donne Jean-François Médard : « à la fois un endroit, des gens vivant en cet endroit, l'interaction entre ces gens, les sentiments qui naissent de cette interaction, la vie commune qu'ils partagent et les institutions qui règlent cette vie » (Médard, 1969, p. 18).

À rebours d'une approche qui postulerait d'emblée « la logique communautaire contre la justice » (Lévy, Fauchille et Póvoas, 2018, p. 254), nous nous intéressons aux manières dont des communautés se sont emparées des questions de justice dans la contestation des nuisances environnementales qu'elles subissent, et dont les actions, ainsi que les réactions qu'elles suscitent, participent à reconfigurer les disparités territoriales. L'idée de cet article est donc moins d'examiner ces enjeux à l'aune des théories centrées sur l'individu et prétendant à l'universel (Rawls, 1971) que de suivre l'invitation de Iris Marion Young à questionner la justice et l'injustice à partir de contextes sociaux particuliers et en lien avec des processus qui génèrent des inégalités (Young, 1990).

Nous verrons en première partie que le niveau local est celui où sont perçues les nuisances et que les mobilisations qui s'y rapportent s'appuient en grande partie sur des réseaux de proximité. En deuxième partie, nous examinerons les manières dont la dénonciation des dégradations environnementales s'ancre dans la contestation de la ségrégation régionale, et se nourrit de récits de spoliation ainsi que d'affirmations identitaires. Enfin, nous nous pencherons sur l'instrumentalisation des appartenances communautaires dans les réponses aux mobilisations qui tend à fragmenter les mouvements au niveau microlocal.

L'article se base sur des recherches de terrain qui se sont déroulées entre 2017 et 2019 à Gabès et Kerkennah dans le cadre d'une thèse de doctorat en géographie. Les données utilisées dans cet article ont été collectées par le moyen d'entretiens (principalement avec des acteurs des mobilisations, mais aussi, dans une moindre mesure, des responsables d'agences de l'État et d'entreprises), d'observation *in situ* de mobilisations à Gabès et de lecture de rapports et documents administratifs.

Le rôle des réseaux de proximité dans la mobilisation contre les nuisances environnementales de l'industrie à Gabès et Kerkennah

À Gabès comme à Kerkennah, le caractère éminemment localisé des nuisances environnementales des activités industrielles détermine la prise en charge de leur contestation par des collectifs organisés à un niveau local et des réseaux de proximité, sans toutefois s'y limiter. Les nuisances affectent, voire mettent en péril des lieux, les

ressources matérielles qu'ils renferment, les usages qui en sont faits, mais aussi l'attachement symboliques et affectifs qui les lient à celles et ceux qui les pratiquent. L'exposition aux nuisances environnementales est spatialement différenciée : les différentes localités ne sont pas affectées de la même manière, ce qui donne lieu à des revendications locales spécifiques à différents groupes ancrés dans différents territoires.

Les pratiques quotidiennes et les relations y compris hiérarchiques entre les membres de la communauté constituent le terreau de l'organisation de l'action collective (laquelle peut aussi contribuer à les remanier). Elles donnent lieu, par exemple, à un partage genré du travail de mobilisation : ce sont plus souvent les hommes qui organisent les actions ; les femmes sont minoritaires (mais présentes) dans les manifestations, mais leur participation y est encouragée à certaines occasions. En outre, des femmes ont su s'imposer lors de *sit-in* ou ont pris des initiatives qui ont poussé le reste de la communauté à se soulever.

Dans la région de Gabès, une pluralité de mobilisations localisées autour de l'industrie phosphatière

L'activité industrielle à Gabès engendre divers types de nuisances qui sont perçues et contestées au niveau de l'agglomération, voire au niveau des différents quartiers ou villages environnants. Les émissions gazeuses des unités affectent largement les localités situées autour de la zone industrielle de Gabès, principalement Ghannouch, Bouchemma, Chenini et Chott Salem, avec des concentrations de polluants⁵ particulièrement élevées qui occasionnent des dommages sur la santé des habitant·e·s (cancers, maladies respiratoires) et sur les cultures⁶. Elles donnent lieu à des contestations qui s'appuient sur les différents quartiers, mais dont les revendications communes se rejoignent. Les agriculteurs des oasis ont été en justice dès les années 1980 pour obtenir des compensations de la part de certaines entreprises de la zone industrielle, compensations qui sont distribuées aux détenteurs de parcelles oasiennes des localités alentour (entretiens avec des responsables des entreprises Alkimia, ICF [octobre 2018] et du Groupe chimique tunisien [février 2019]). Après 2011, les demandes de réduction des émissions de gaz polluants ont fait partie

5. Notamment les particules fines (PM10), dioxyde de soufre (SO₂), sulfure d'hydrogène (H₂S).

6. Les dégradations des oasis de Gabès engendrées par l'implantation du complexe chimique ont été abordées dans plusieurs thèses de doctorat (voir notamment Abdelhamid, 2018 ; Carpentier, 2018 ; Abdedaiem, 2009) ainsi que dans le film *Gabès labess* de Habib Ayeb, sorti en 2014, qui a été projeté à de nombreuses occasions en Tunisie. Ce dernier est construit autour d'un schéma d'opposition, repris dans des publications ultérieures (Ajl, 2018), entre un modèle de développement basé sur l'industrie, incarné par le complexe chimique, et le modèle traditionnel oasien mis en danger par le premier.

des revendications exprimées lors de manifestations ayant rassemblé, dans l'agglomération de Gabès, plusieurs milliers de participant-e-s à plusieurs reprises⁷.

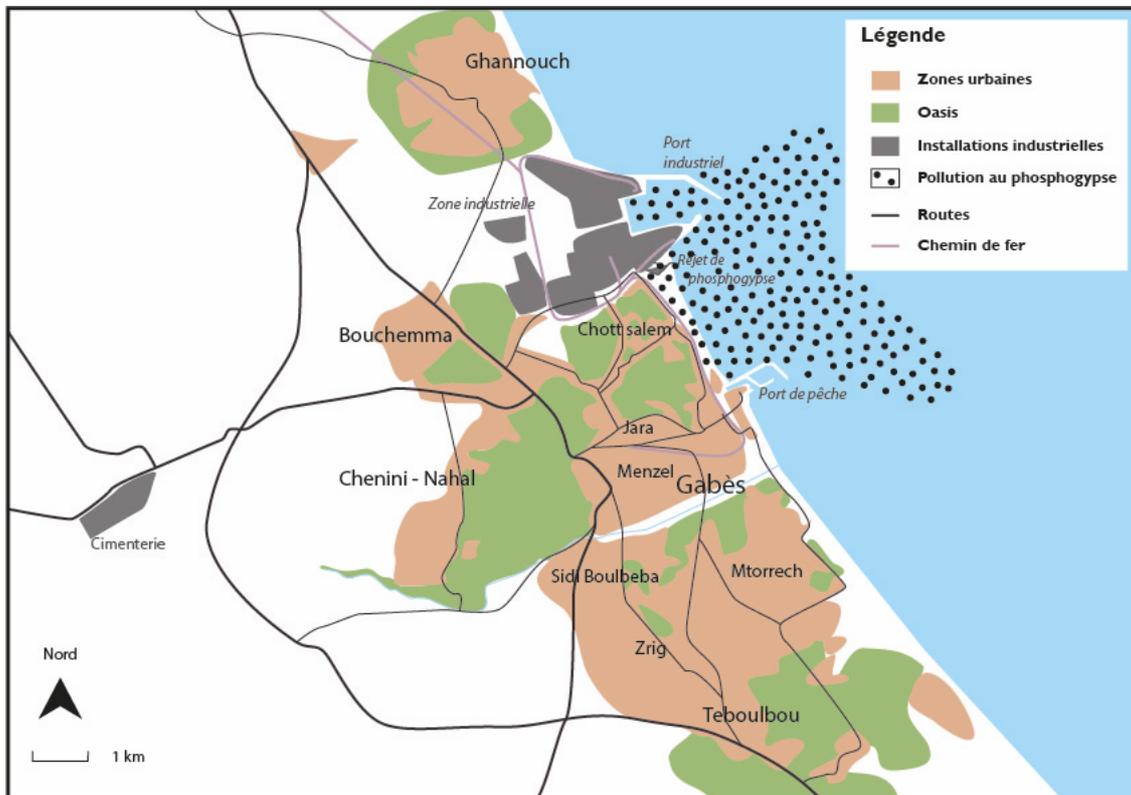


Figure 2 : L'agglomération de Gabès (illustration de l'auteur).

Les rejets de polluants liquides et solides dans le golfe de Gabès portent plus spécifiquement atteinte au cadre de vie des habitant-e-s des localités de bord de mer : Ghannouch et surtout Chott Salem (voir figure 2), qui jouxte le lieu de déversement massif d'une boue gypseuse, le phosphogypse, déchet du processus de transformation du phosphate en acide phosphorique, à raison de 12 000 tonnes par jour. Ce quartier a été très présent dans les dynamiques de mobilisation gabésiennes : plusieurs manifestations y ont eu lieu pour demander l'arrêt du déversement de phosphogypse, notamment la campagne Saker lemsab (Fermez le déversement) au printemps 2017, portée par une assemblée d'associations locales⁸, mais qui s'est structurée autour de

7. Les dommages sur la santé causés par les émissions gazeuses ont été mis en visibilité par les manifestations organisées presque chaque année à la date du 5 juin, jour défini par l'Organisation des Nations unies pour célébrer la Journée mondiale de l'environnement. Le collectif Stop pollution y a joué un rôle moteur aux côtés d'associations et de collectifs ancrés dans les quartiers de Jara et de Chott Salem.

8. Le fait que les organisateurs de la campagne aient insisté en entretien sur le caractère « civil » des associations constituant le mouvement, sur l'adoption d'une charte régissant les droits et les devoirs des membres et sur leur volonté « d'exercer la démocratie participative » à travers l'activité associative semble indiquer une volonté de légitimation de leur action par la mise en avant de son caractère citoyen.

discussions tenues dans des cafés, lieux de sociabilité masculine quotidienne⁹. Ces rejets marins nuisent aussi aux revenus des pêcheurs de la région. Ces derniers se sont mobilisés à plusieurs reprises pour demander la fin des rejets polluants et obtenir des dédommagements de la part des industriels. Ceux-ci se rassemblent au niveau des localités où ils travaillent¹⁰.

D'autres protestations surviennent en réaction à des incidents localisés, qui se produisent fréquemment à l'occasion du redémarrage des unités de production du GCT. Le 5 mai 2017, à la suite d'une fuite de gaz dans la zone industrielle, les enfants d'une école de Bouchemma ont éprouvé d'importantes gênes respiratoires. Les mères ont alors entrepris de bloquer la route menant à Gabès en signe de protestation contre les risques sur la santé causés par la proximité de la zone industrielle et lancé une grève générale circonscrite à Bouchemma quelques jours plus tard. Ce climat de mécontentement a favorisé le lancement d'un *sit-in* mené par de jeunes chômeurs de la localité devant le site du projet Nawara conduit par l'entreprise OMV (transfert de gaz) afin de demander des emplois ou le financement de projets entrepreneuriaux (entretien avec l'un des initiateurs du *sit-in*, avril 2018). Les agriculteur·ice·s de l'oasis de Bouchemma ayant constaté des « brûlures » dans leurs cultures se sont quant à eux mobilisés pour obtenir des dédommagements.

Un projet de stockage de phosphogypse sous forme de terril est à l'étude depuis la fin des années 1990, sous pression internationale – le golfe de Gabès ayant été identifié comme « point chaud de pollution » par le Programme des Nations unies pour l'environnement. Un financement, par le biais d'un prêt, a été proposé par la Banque européenne d'investissement. C'est sous le gouvernement de Ben Ali qu'un premier site a été décrété, à proximité d'Oudhref (à une vingtaine de kilomètres de Gabès). Mais au lendemain de la chute du régime, la population d'Oudhref a manifesté fermement son opposition, à plusieurs reprises, par des grèves générales et des marches à travers la ville. Là encore, si ces mobilisations ont eu lieu à l'initiative des associations locales (entretien avec le maire d'Oudhref, membre de l'association Beit el kheir [« la maison de la charité »] et très investi dans l'opposition au terril de phosphogypse dans la période post-2011, avril 2019), l'activation des réseaux familiaux et de voisinage a permis qu'elles rassemblent une grande partie des habitant·e·s de la ville.

9. Le noyau dur des organisateurs de la campagne Saker lemsab était composé d'hommes, pour la plupart d'âge moyen résidant à Chott Salem et Jara (entretien en juillet 2017, observation lors de la marche du 30 juin 2017). Mais la participation des femmes était encouragée lors de cette marche, afin de lui donner un caractère « familial », non-violent.

10. Les pêcheurs de Ghannouch sont organisés au sein du Groupement de pêche (GDP) de Ghannouch. Des actions communes sont menées avec les pêcheurs du port de Gabès (entretien avec le président du GDP de Ghannouch, mars 2018).

Le 5 décembre 2018, le gouvernement a annoncé s'être prononcé pour un site dans la délégation de Menzel El Habib, appartenant également au gouvernorat de Gabès, qui accueillerait cette fois non seulement le terril de phosphogypse, mais aussi de nouvelles unités de production du Groupe chimique tunisien censées remplacer celles de la zone industrielle de Gabès. Le conseil municipal, les associations et les sections locales des syndicats ont immédiatement clamé leur refus du projet, mais, selon la maire de la commune (entretien avec la maire de Menzel El Habib élue en mai 2018, en partie grâce à sa détermination à contester le projet de nouvelle zone industrielle à Menzel El Habib, avril 2019), les habitant·e·s sont divisé·e·s : certain·e·s espèrent pouvoir vendre leurs terres ou obtenir des emplois¹¹, quand d'autres craignent l'impact sur la nappe phréatique, cette région étant essentiellement agricole. Le conseil municipal, les organisations syndicales et associatives de la délégation voisine d'El Hamma se sont joints au mouvement d'opposition, organisant là encore des rassemblements, des marches et une grève générale très suivie le 10 décembre¹².

La lutte contre les pollutions de l'industrie du phosphate dans la région de Gabès n'est donc pas unifiée. Elle est portée par une pluralité de mobilisations en rapport avec des revendications spécifiques liées au caractère localisé des nuisances qui s'appuient largement sur des réseaux de proximité et des tissus de sociabilité du quotidien.

À Kerkennah, entremêlement de conflits autour des entreprises pétrogazières

À Kerkennah, la pollution causée par les entreprises pétrogazières est moins manifeste et omniprésente qu'à Gabès, et ce sont principalement les fuites d'hydrocarbures issues des plateformes *off-shore* qui cristallisent la contestation des nuisances industrielles. En plus de la surpêche et de l'emploi de techniques destructrices des fonds marins (pêche au chalut), ces fuites contribuent à fragiliser les revenus des pêcheurs, sans oublier un effet délétère sur le tourisme. En mars 2016, les dépôts de pétrole sur la plage à côté de la zone touristique de Sidi Fredj ont donné lieu à un mouvement de protestation de pêcheurs et d'habitants de Mellita, d'Ouled Kacem et d'Ouled Yaneg (localités situées à proximité des déversements, voir figure 3) mettant en cause l'entreprise pétrolière TPS. De petits groupes ont organisé des rassemblements devant les locaux de l'entreprise (entretiens avec plusieurs pêcheurs investis dans la dénonciation des nuisances de TPS, octobre 2018). Des pêcheurs,

11. Notamment pour les diplômé·e·s du supérieur, dont 40,2 % sont au chômage à Menzel El Habib, contre 34,9 % au niveau du gouvernorat (données du recensement de 2014).

12. Des jeunes politisés de l'Union générale des étudiants de Tunisie (UGET) ont effectué un travail de mobilisation sur les réseaux sociaux en vue de cette occasion, en lien avec la section locale de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) (entretiens et observations en décembre 2018).

soutenus par des associations locales¹³, ont tenté d’engager des actions en justice, avant de renoncer à cause de la difficulté à s’acquitter des frais d’avocats et d’expertise.

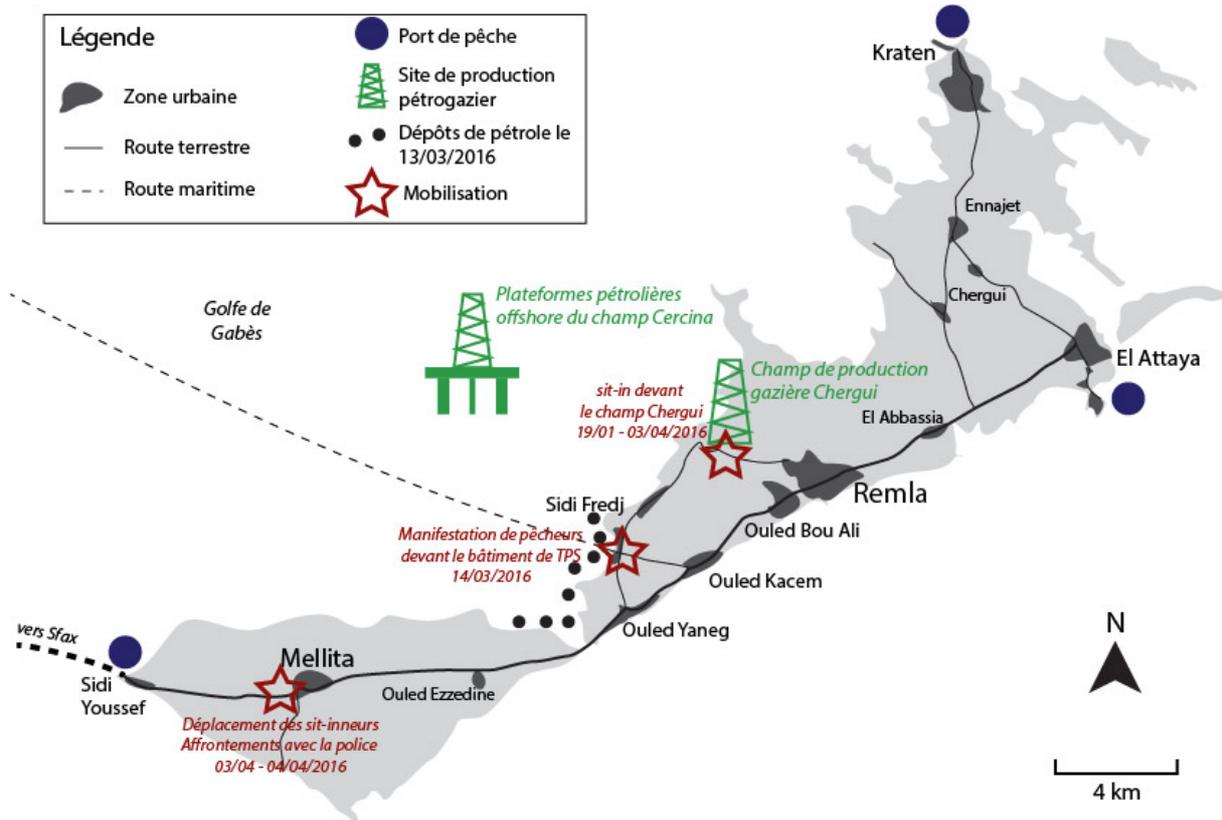


Figure 3 : Carte de Kerkennah (illustration de l’auteur).

Ce mouvement est survenu en plein *sit-in* de chômeur-se-s diplômé-e-s devant le site de production de gaz de l’entreprise Petrofac sur l’île Chergui, alors que qu’iels réclamaient le respect d’accords passés au lendemain de la révolution concernant des affectations d’emplois¹⁴. Les deux mouvements se sont entremêlés au fur et à mesure de la progression du conflit ; ils avaient en commun de considérer la participation des entreprises pétrogazières au « développement » de l’île insuffisante au regard des richesses extraites et des nuisances occasionnées. Ces entreprises devaient, selon eux, accorder plus de compensations au territoire de Kerkennah.

13. Telle que l’association de développement d’Ouled Yaneg.

14. En avril 2011, après des manifestations de chômeur-se-s, un « programme de travail environnemental » est mis en place : 248 bénéficiaires (nombre augmenté à 266 en 2012) sont affecté-e-s à des établissements publics à Kerkennah et rémunéré-e-s par l’entreprise Petrofac. Petrofac cesse le versement des salaires en janvier 2015 ; les bénéficiaires du programme ripostent alors par un premier *sit-in* devant les locaux de l’entreprise, levé par un accord de régularisation. Mais en décembre 2015, Petrofac met à nouveau fin aux versements.

Se mobiliser sur fond de ségrégation régionale – l’usage des relectures de l’histoire et des identités collectives

Des atteintes à la survie des territoires

Au sein des mobilisations contre les nuisances des industries émergent des revendications qui puisent dans une grammaire de la survie et de la subsistance. Ainsi, la première marche à être organisée à la date du 5 juin à travers Gabès, en 2012, avait pour cri de ralliement « Stop pollution – Je veux vivre » (entretien avec un membre du collectif Stop pollution, octobre 2017) et l’enjeu de la poursuite de la campagne Saker lemsab du printemps 2017 était de pouvoir « respirer un peu d’air pur, vivre », selon son porte-parole (entretien avec le porte-parole de la campagne Saker lemsab, coréalisé avec Irène Carpentier en avril 2018, alors qu’il était candidat aux élections municipales de Gabès avec la liste Attahadi [Le défi]).

« Vivre » peut ici se comprendre au premier degré : échapper aux cancers et autres maladies parfois mortelles imputés à la pollution. Mais le mot recouvre aussi un sens plus large, aux dimensions matérielles et symboliques : celui de mener une vie digne. La rhétorique de la vie digne se rapproche du « cadrage sémantique en termes de dignité » (Ayari, 2011) qui sous-tendait les soulèvements qui ont conduit à la fuite du président Zine el-Abidine Ben Ali, le 14 janvier 2011.

Or, la possibilité de mener une vie digne apparaît conditionnée à l’obtention d’un travail décent, actuellement compromise par l’insuffisance des sources d’emploi dans des territoires spécialisés dans l’industrie¹⁵, ou à la possibilité de continuer à travailler, que ce soit dans l’agriculture, le tourisme ou la pêche, secteurs dont l’essor est compromis par les nuisances industrielles. Ainsi, le dépôt de phosphogypse sur les fonds marins du golfe de Gabès et la disparition des herbiers de posidonie ont entraîné une dégradation des ressources halieutiques (entretien avec un chercheur de l’Institut national des sciences et techniques de la mer, mars 2019) qui s’est répercutée durement sur les revenus des pêcheurs de la région et les a contraints à s’endetter (entretien avec le président du groupement de pêche de Ghannouch, mars 2018). Les pêcheurs à Kerkennah font aussi face à des perturbations de l’écosystème marin et à

15. Celle-ci requiert peu de main d’œuvre. Dès le début, peu d’emplois sont créés au regard de l’investissement à Gabès (Hayder, 1986). Le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale imposent des restructurations dans le cadre du Plan d’ajustement structurel au cours des années 1980, se traduisant par des coupes dans la main d’œuvre. On constate néanmoins une hausse des effectifs après 2011 en réponse aux pressions exercées par les chômeur-se-s.

des baisses de revenus¹⁶, pour lesquelles ils mettent en cause les fuites de pétrole en plus de la généralisation de la pêche au chalut.

Les activités industrielles sont donc contestées pour les atteintes au cadre de vie qu'elles engendrent, mais aussi parce qu'elles mettent en péril la viabilité économique et sociale des territoires dans lesquels elles sont implantées ; « le pétrole ne va pas faire vivre l'île », observe un hôtelier de Kerkennah¹⁷. Ce constat conduit certains acteur·ice·s associatif·ve·s et syndicaux·ales à mettre en question la cohérence du modèle de développement dans lequel s'inscrit l'activité industrielle sur leur territoire.

Les mises en récit de la spoliation

Le combat contre les nuisances industrielles est souvent arrimé à des récits à visée mobilisatrice qui revisitent les trajectoires des territoires en distinguant nettement un avant et un après l'imposition par le haut de l'industrie. Celle-ci joue le rôle d'événement perturbateur, brisant une situation d'équilibre initial sans doute idéalisée¹⁸.

À Gabès, certains acteur·ice·s¹⁹ relisent *a posteriori* la décision d'y implanter un pôle industriel chimique comme résultat d'une punition qui aurait été infligée à la région en raison du nombre prétendument élevé de partisans de Salah Ben Youssef, leader nationaliste rival du premier président de la Tunisie indépendante, Habib Bourguiba. La région d'origine de ce dernier, le Sahel, aurait, elle, été préservée de la pollution, accueillant des installations touristiques moins nuisibles au cadre de vie²⁰. Le dépôt d'un dossier de « région victime » pour la région de Gabès auprès de l'Instance vérité et dignité par des associations, dont la section locale de la Ligue tunisienne des droits de l'homme, fait écho à cette lecture du passé en suggérant une « discrimination intentionnelle de la part de l'État » (Gana, 2019, p. 127). Cette lecture permet de replacer les mouvements contre la pollution dans une histoire de résistance

16. « Les pêcheurs n'en peuvent plus. Dans les années 1990, on attrapait 30 à 40 kg de poisson sans filet, maintenant c'est 2 kg. » (Entretien avec un pêcheur d'Ouled Yaneg, très actif dans la mobilisation contre TPS, octobre 2018)

17. Ce propriétaire d'hôtel est confronté à une baisse d'activité en raison de la crise touristique (entretien en octobre 2018).

18. Dans les entretiens à Kerkennah, les évocations d'une « tranquillité » et d'une « simplicité » d'avant la venue des entreprises pétrogazières sont récurrentes ; à Gabès, plusieurs interlocuteur·ice·s mentionnent des souvenirs d'enfance de baignades dans la mer ou les oueds des oasis, baignades que la pollution ou encore la raréfaction de l'eau rendent impossibles aujourd'hui.

19. D'autres, issu·es de partis politiques de gauche et d'opposition au régime de Ben Ali, s'attachent à relativiser l'opposition de la région à Habib Bourguiba.

20. Le fait que le pôle de transformation des phosphates n'ait pas été érigé au Sahel n'a pourtant pas empêché des dégradations environnementales importantes liées à l'urbanisation, à l'artificialisation du rivage et au traitement défaillant des eaux usées rejetées, notamment issues des industries textiles. En témoignent, par exemple, le travail de Racha Sallemi (2017) ainsi que des [rapports du Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux](#).

à la domination de l'État central²¹ datant de plusieurs dizaines d'années. « Le Sahel ou le Nord, ils vivent avec les fortunes des Suds, que ce soit le pétrole ou bien les mines, ou même les légumes et les fruits, c'est du Sud », déclarait le porte-parole de Saker Lemsab, alors en campagne électorale pour siéger au conseil municipal.

Parmi les organisateur·ice·s des mobilisations de Kerkennah contre TPS, la relation à l'État est plutôt présentée comme un rapport de marginalisation de l'archipel, ressentie à travers la faiblesse des services et investissements publics, ou encore le faible contrôle public des pratiques de pêche illégale (entretien avec des membres d'associations et des pêcheurs et habitants de Kerkennah impliqués dans la mobilisation contre TPS, octobre 2018). L'État est décrit simultanément comme « démissionnaire », se limitant à assurer la continuité de la production pétrogazière, soumis aux intérêts étrangers et incapable de montrer un autre visage que celui de la répression, comme lors des mouvements de 2016 ou des poursuites judiciaires d'actions ayant eu lieu en 2017 (entretiens avec plusieurs habitants de Mellita, des pêcheurs d'Ouled Yaneg et de Remla, octobre 2018). Mais c'est une situation de spoliation que dénoncent les acteur·ice·s de la mobilisation contre TPS : « C'est notre terre, c'est nos ressources, et ils ne nous donnent rien. » ; « Ils mangent et nous donnent les os. » (entretien avec un pêcheur d'Ouled Yaneg très actif dans les mobilisations contre TPS et Petrofac, passage où il décrivait les nuisances des activités des compagnies pétrogazières, leurs agissements et les manquements de l'État, octobre 2018). La distinction entre « eux » et « nous » renvoie à une opposition entre celles et ceux qui profitent des ressources présentes sur le territoire – les compagnies étrangères et les acteurs de l'État présentés comme corrompus – et celles et ceux qui n'en profitent pas et à qui ces ressources sont censées revenir, qui subissent, en plus, les nuisances de l'extraction, et se définissent par une appartenance territoriale et sociale à Kerkennah.

Certain·e·s assurent faire primer une appartenance communautaire au sentiment national, voire, sur le mode de la provocation, se prêtent des velléités indépendantistes²², ce qui témoigne de doutes quant à leur pleine appartenance à la communauté nationale, issus d'expériences de rejet, du sentiment de ne pas être reconnu·e·s comme des Tunisien·ne·s à part entière.

« S'il y a un équilibre entre les régions, si tout le monde a les mêmes occasions, si tout le monde a une situation sociale bien, s'il y a un peu de fortune dans chaque

21. Notons qu'il s'agit d'une relecture *a posteriori* qui ne rend pas compte des réactions au moment où la décision d'instaurer un pôle industriel à Gabès a été prise, mais qui s'est forgée petit à petit, alors que l'objectif envisagé à l'origine du projet de susciter un effet d'entraînement sur l'économie du Sud était mis au second plan par rapport à celui de générer des devises par l'exportation et que les nuisances environnementales se faisaient de plus en plus sensibles.

22. « Pour moi, Kerkennah passe avant Tunis » (entretien avec un pêcheur des environs de Remla, octobre 2018).

gouvernorat, on peut avoir la même Tunisie. On peut avoir cette Tunisie unie », estime un jeune militant de Gabès passé par un parti de gauche reconverti dans la cause de la pollution.

La mise en cause de la ségrégation régionale, qui sous-tend les mobilisations, ne se focalise pas uniquement sur une meilleure répartition spatiale des richesses et des nuisances environnementales : elle met aussi en évidence ses dimensions symboliques et morales qui se manifestent par la stigmatisation et ont des implications concrètes.

Face au stigmat, l'identité collective est un ressort de la mobilisation

Les stéréotypes relatifs au Sud résultent d'une construction sociale de l'altérité de la Tunisie sur laquelle reposait le projet politique de Bourguiba, construction sociale ayant néanmoins des racines antérieures. Pour gagner pleinement son indépendance, la Nation devait s'écarter d'un certain état « d'arriération » (Bras, 2004, p. 296) et accéder à la modernité. Or, cette représentation duale entre deux moments du processus de modernisation – le passé dont il s'agissait de se détourner et le futur vers lequel il fallait tendre – s'incarnait territorialement (Bras, 2004). Le Sud était à l'image de « l'autre Tunisie » (Bras, 2004, p. 309) – arriérée, tribale et conservatrice. Et Bourguiba allait lui permettre de progresser considérablement grâce à des politiques volontaristes de développement. On peut considérer que l'opposition nord-sud s'est transmuée en un clivage est-ouest (Belhedi, 2012) qui oppose le littoral ou encore la « Tunisie utile » à la « Tunisie de l'intérieur ». Mais les stéréotypes sur le Sud restent vivaces.

Des images dépréciatives accolées aux habitant-e-s de Kerkennah ont également été réactivées pendant la séquence protestataire de 2016, afin d'expliquer l'insoumission de la population par ses caractéristiques intrinsèques et de justifier la répression des mouvements, cette dernière ayant constitué le mode de gestion du conflit privilégié par l'État. Ces stéréotypes ont parsemé les entretiens menés lors de l'enquête de terrain : les Kerkennien-ne-s sont présenté-e-s comme des « têtes dures », des « caractères insulaires », « lents à comprendre » par des membres d'agence de l'État qui peinent à trouver l'assentiment des populations pour les projets qu'ils mènent à Kerkennah, voire même par des notables du territoire (entretiens avec des responsables de l'Agence de protection et d'aménagement du littoral et avec le maire de Kerkennah, avril 2019).

Face à ces stigmates, les acteur-ric-e-s des protestations affirment une certaine fierté identitaire, ressort de la mobilisation. IEls prennent le contre-pied de cette image

négative en se présentant, par exemple, comme des « révolutionnaires », des « guerriers », des « résistants », puisant dans des mémoires collectives pour se revaloriser collectivement. La volonté de se dresser contre le stigmaté revêt une dimension particulière dans les mobilisations contre les nuisances environnementales. Siad Darwish a évoqué l'existence d'une « géographie du propre et du sale » en Tunisie qui est « d'abord une géographie morale » (Darwish, 2018, p. 66, traduction de l'auteure) : la présence de déchets souille les lieux et les gens qui les habitent, traçant des démarcations sociospatiales à forts fondements moraux (Darwish, 2018, p. 66, traduction de l'auteure). Le refus de voir s'installer une décharge dans sa localité tient autant aux impacts qui risquent d'affecter les environs qu'à la souillure morale qui pourrait entacher le quartier et ses habitant·e·s. Lors de la grève générale à El Hamma en opposition à l'annonce de la décision d'implanter les usines de transformation chimique et le terril destiné à stocker les déchets de phosphogypse à Menzel El Habib, les slogans mobilisateurs étaient focalisés sur ce dernier équipement. « Non au phosphogypse ! », « Menzel El Habib n'est pas une poubelle ! », clamaient les pancartes. C'est le rejet de l'identification du territoire à une décharge, en accueillant des déchets que la localité d'Oudhref avait refusés quelques années auparavant, qui était mis en avant dans le cortège, plus que les risques sanitaires et environnementaux liés aux rejets et la pression sur les ressources en eau. En outre, les discours prononcés devant la foule remobilisaient l'identité tribale, en se référant au courage des Beni Zid, comme un emblème, une « ressource mobilisable pour l'affirmation d'une identité de groupe » (Camau, 2018, p. 214).

Des revendications oscillant entre demandes d'arrêt des nuisances et exigences de compensations

Deux ensembles de revendications cohabitent au sein des mobilisations relatives aux nuisances industrielles et dont l'ancrage local est fort : d'une part, des demandes d'arrêt des nuisances environnementales et sanitaires des activités industrielles, voire, plus rarement, d'arrêt des activités elles-mêmes ; et, d'autre part, des demandes de compensations – création d'emplois, compensations financières ou matérielles, etc. D'un côté, on exprime la volonté de mettre fin à une situation néfaste ; de l'autre, on prend acte de cette situation et l'enjeu est d'obtenir une contrepartie.

Des associations et collectifs militants, qui mettent l'accent sur un besoin de transition du territoire vers d'autres orientations économiques, ont tendance à disqualifier le caractère intéressé de démarches visant à obtenir des miettes du gâteau. Mais la cohabitation de ces deux ensembles de revendications au sein de mêmes groupes de mobilisation peut se comprendre si on prête attention aux conditions

matérielles de subsistance, aux pratiques économiques et aux attentes en matière de justice des acteurs locaux, à la manière des approches des économies morales (Thompson, 1971 ; Scott, 1976 ; Fassin, 2009 ; Siméant, 2010 ; Allal, Catusse et Emperador Badimon, 2018). Les communautés de Gabès et Kerkennah sont confrontées à des nuisances industrielles, à des taux de chômage élevés et aux baisses de revenus de l'agriculture et de la pêche qui peuvent s'apparenter à des « crises de subsistance » (Scott, 1976, p. 17). Ces communautés y opposent la revendication de droits moraux, en premier lieu, un droit à la survie. Par ailleurs, elles se trouvent enchevêtrées dans des relations de dépendance avec les industries responsables des nuisances du fait de la rareté des alternatives économiques locales. Ces industries fournissent en effet des emplois, des services, un approvisionnement des fonds de développement et distribuent des compensations individuelles en contrepartie des pollutions. Les mobilisations reprennent à leur compte les promesses d'un « paternalisme d'État » (Camau, 2018, p. 228-230) sur lequel reposent les attentes des acteur·ice·s et qui fondent leurs revendications. Elles surviennent souvent quand les accords sont rompus, quand des accidents mettent en danger le fragile équilibre de subsistance ou quand la distribution des compensations semble injuste au regard d'un ordre moral.

Ainsi, à Bouchemma, en mai 2017, la fuite de gaz émanant d'installations du groupe chimique tunisien peut être vue comme l'incident de trop qui a poussé les habitant·e·s à sortir dans la rue et à réclamer des compensations pour les récoltes brûlées, de meilleurs hôpitaux et des emplois pour les jeunes chômeur·se·s, y compris auprès d'autres entreprises présentes dans la zone industrielle, au nom d'une notion partagée du droit et de la justice. Un des initiateurs du *sit-in* devant l'entreprise OMV explique ainsi : « Les gens prennent un grand coup de pollution, mais ils sont pressés par le chômage, la pauvreté. Il faut un équilibre social qui nous donne le droit de vivre comme il faut. On peut vivre dans la pollution, mais à condition de gagner bien, de faire un bon week-end de temps en temps. Les gens ne sont pas contre que Bouchemma accueille les gaz, mais veulent que les entreprises assument leur responsabilité sociale. » Cet extrait d'entretien (avril 2018) montre la place qu'occupe le registre moral dans la mobilisation, mais il suggère aussi que celle-ci peut se déclencher moins pour restaurer un ordre ancien que par effet d'opportunité et à la suite des initiatives d'acteurs qui y voient un « art du possible » (Fioroni, 2018, p. 162).

L'exacerbation de conflits au niveau microlocal

Appartenances communautaires et trames conflictuelles du territoire

Si les identités collectives, par leur pouvoir fédérateur, constituent des assises pour les mobilisations contre les nuisances environnementales (et en sont aussi, par certains aspects, des produits), elles peuvent tout aussi bien contribuer à la fragmentation de la dynamique de mobilisations, suscitant ou réactivant des tensions, des conflits aux multiples ressorts qui (re)produisent des figures d'altérité à un niveau microlocal. On voit se dégager ce qu'on pourrait nommer des « trames conflictuelles du territoire » (Beuret et Cadoret, 2014, p. 223) : des conflits et tensions chroniques qui affectent et sont réactivés par ces mobilisations.

À Gabès, les tensions entre des groupes fluctuants, issus d'un côté des quartiers de Menzel et de Chenini et de l'autre de Jara et de Chott Salem, ont remobilisé d'anciennes rivalités, liées à des conflits autour de l'approvisionnement en eau des oasis, mais aussi à la conquête coloniale française (Kraiem, 1988). Ainsi, Menzel et Chenini auraient résisté héroïquement alors que Jara et Chott Salem auraient pactisé avec le colon. Mais les tensions entre ces deux groupes sont également alimentées par des ancrages politiques et des bases sociologiques différents²³. Ces luttes d'influence ont été exacerbées par le recours des acteur·ice·s locaux à l'insertion dans des réseaux et des initiatives nationaux et transnationaux qui visaient à médiatiser le problème de la pollution et faire pression pour que des actions soient mises en œuvre, mais aussi à améliorer leur propre position dans les rapports de forces locaux.

Au plus fort du conflit social de 2016 à Kerkennah, les participant·e·s à un *sit-in* postés devant le site de production gazière de Petrofac sur l'île Chergui, revendiquant le respect d'accords préalables portant sur des créations d'emplois, se sont déplacé·e·s vers Mellita, comptant ainsi sur la « protection » des habitant·e·s et leur ardeur face à la police (entretiens avec un des organisateurs du *sit-in* pour l'emploi et avec des habitant·e·s de Mellita, octobre 2018). Suite à des discussions avec les protestataires de Mellita, et notamment avec un groupe engagé dans le mouvement contre TPS, ils ont convenu d'intégrer les demandes de contribution au développement en plus de la régularisation des emplois des chômeur·se·s à leurs revendications. Or, si l'accord signé en septembre 2016 entre les représentants des contestataires, des autorités nationales et des sociétés pétrolières a acté la régularisation des emplois des chômeur·se·s, les réalisations ont été faibles concernant les retombées en matière de

23. On trouve d'anciens militants du Parti démocrate progressiste, parti d'opposition sociale-démocrate avant 2011, au sein du collectif Stop pollution, bien ancré à Menzel et Chenini, et une plus forte présence de militants du parti islamiste Ennahdha au sein des mobilisations de Chott Salem et Jara.

« développement ». Ceci est à l'origine d'une certaine rancœur à Mellita envers le groupe des diplômé·e·s chômeur·se·s et qui réactive un ressentiment envers Remla, qui concentre les services et les administrations (entretiens avec des habitants de Mellita investis dans le mouvement contre les entreprises pétrogazières, octobre 2018). Inversement, les habitant·e·s de Mellita sont mis en cause pour la pratique de la pêche illégale au chalut et les blocages récurrents de l'accès au bac de Sidi Youssef : « ils nous prennent en otage » (entretien avec un responsable associatif de Kraten, mars 2018).

Réponses aux mobilisations : évitements, déplacements, « achat » de paix sociale

Ces rivalités peuvent être attisées par les mesures de gestion de crise mises en place par les pouvoirs publics. Celles-ci oscillent entre ajustements décidés dans l'urgence, mais qui ont tendance à durer – sociétés d'environnement ou de développement, distribution plus intense de compensations au nom de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), déviation des routes empruntées par les camions d'hydrocarbures, etc. – et projets d'ampleur qui peinent à se concrétiser (délocalisation des unités industrielles).

Dans la région de Gabès, c'est le démantèlement des unités gabésiennes du GCT et leur transfert à Menzel El Habib qui sont présentés par les autorités comme la réponse principale aux mécontentements liés aux nuisances environnementales. Le projet, qui suscite l'opposition d'habitant·e·s d'El Hamma et de Menzel El Habib (même si d'autres, entrevoyant des créations d'emplois et des rachats de terres dans cette zone rurale délaissée, accueillent le projet favorablement), prend du retard. Or, l'État s'était engagé à mettre fin au déversement de phosphogypse à Chott Salem le 30 juin 2017. Face aux réclamations des habitant·e·s de Chott Salem qui souhaiteraient retrouver un cadre de vie décent et reprochent aux pouvoirs publics leurs promesses non tenues, ceux-ci en imputent la responsabilité aux protestataires d'El Hamma et Menzel El Habib (et auparavant à ceux d'Oudhref), ce qui exacerbe les tensions entre les communautés de Chott Salem et celles d'El Hamma et Menzel El Habib (entretiens avec des membres d'une association de Chott Salem, mars 2018).

À Kerkennah, depuis 2016, le trajet initial des camions de condensat (un gaz inflammable) de Petrofac a été dévié. Ils empruntaient auparavant la route principale de l'île pour rejoindre le port de Sidi Youssef et traversaient le village de Mellita. Depuis le conflit, ils sont chargés sur des bateaux qui les acheminent à Sfax au niveau de l'embarcadère de la zone touristique de Sidi Fredj, aménagé à cette fin, au grand dam des hôteliers (entretiens avec des gérants hôtels de Sidi Fredj, octobre, avril et mai 2018). Cela permet à l'entreprise de réduire le risque de blocages par les mouvements protestataires.

Ces délocalisations, réaménagements et déplacements dessinent une nouvelle cartographie de la distribution des nuisances : les installations sont transférées dans des zones où le rapport de forces est considéré (à tort ou à raison) comme plus favorable à la poursuite des activités industrielles, sans que celles-ci ne soient entravées par des blocages. Cela amène des habitant-e-s de ces zones à déplorer de nouvelles injustices entre localités au niveau régional.

L'autre levier d'apaisement des conflits employé par les industriels (avec le concours de l'État), et qui répond à des revendications des mouvements communautaires, est de distribuer des compensations en nature²⁴, des indemnités financières²⁵, des subventions pour les associations et festivals locaux ou encore sous forme d'emplois²⁶. Il est commun que la répartition de ces différents types de compensations entre les localités éveille les soupçons concernant son équité et que cela entretienne ou réactive les rivalités, amplifiant la fragmentation des mouvements au niveau de la région de Gabès ou de l'archipel de Kerkennah. La dispersion d'énergie dans des conflits entre localités, en parallèle avec l'affaiblissement de la contestation contre les industries, a conduit des participant-e-s actif-ve-s dans les mouvements de Gabès et Kerkennah à un certain découragement et à la démobilisation (entretiens avec des participants au mouvement contre TPS, octobre 2018 ; entretiens avec des militants de Stop pollution à Gabès, mai 2019).

Conclusion

Cet article a analysé les mobilisations relatives aux nuisances environnementales des activités industrielles à Gabès et Kerkennah comme des initiatives portées par les communautés affectées par ces nuisances, qu'elles estiment relever d'injustices. Les régions qui font l'objet de l'étude se situent sur le littoral et non dans les espaces les plus marginalisés ou exploités de l'intérieur du pays. Il n'empêche que s'y manifestent des attentes de justice qui concernent notamment le cadre de vie, les ressources et plus généralement la survie ou la vie digne des territoires et de leurs habitants.

Les appartenances communautaires y jouent un rôle sur plusieurs plans : d'une part, c'est au niveau de la communauté que se ressentent les nuisances industrielles ; d'autre part, ces appartenances forment un tissu de liens sociaux sur lequel s'appuient

24. Ainsi, le GCT a financé du matériel pour les pêcheurs du Groupement de Ghannouch (entretien, mars 2018).

25. Comme celles qui sont distribuées aux agriculteur-ice-s des oasis jouxtant la zone industrielle de Gabès.

26. Ainsi, à Gabès, la Société d'environnement, de plantation et de jardinage (SEPJ), alimentée par les caisses du GCT, emploie environ 2 600 personnes qui, pour la plupart, ne travaillent pourtant pas (entretien avec le PDG de la SEPJ, mai 2018).

les mobilisations ; enfin, les identités collectives liées au territoire favorisent la cohésion des groupes qui mettent en œuvre des actions collectives.

Toutefois, si les affiliations communautaires peuvent constituer des terrains de contestation et d'organisation d'actions collectives visant à résorber les injustices, elles peuvent également nourrir des logiques de fragmentation et être utilisées par les dispositifs de pouvoir pour monter les communautés ancrées dans différents territoires les unes contre les autres. La production d'(in)justices ne semble pas tant dépendre du caractère communautaire ou non des mobilisations que des rapports de forces qu'elles permettent d'instaurer et des manières dont les pouvoirs étatiques et industriels y répondent.

Note

Cet article a reçu le soutien du Conseil européen de la recherche (ERC) dans le cadre du programme européen Horizon 2020 Tarica (n° 695674).

Pour citer cet article

Robert Diane, « Contestations croisées des nuisances environnementales des industries et des injustices territoriales à Gabès et Kerkennah (Tunisie) » [“Protest movements against industry-related environmental burdens and territorial injustice in Gabès and Kerkennah (Tunisia)”], *Justice spatiale / Spatial Justice*, n° 16, 2021 (<http://www.jssj.org/article/contestations-croisees-des-nuisances-environnementales-des-industries-et-des-injustices-territoriales-a-gabes-et-kerkennah-tunisie/>).

Bibliographie

Abdedaiem Slaheddine, *Mutations sociospatiales et modes de gouvernance de l'eau dans les oasis périurbaines du gouvernorat de Gabès (Sud-Est tunisien)*, thèse de doctorat en géographie, université Paris-Nanterre, 2009.

Abdelhamid Maha, *Les transformations socio-spatiales des oasis de Gabès (Tunisie) : déclin des activités agricoles, urbanisation informelle et dégradation de l'environnement à Zrig, des années 1970 à nos jours*, thèse de doctorat en géographie, université Paris-Nanterre, 2018.

- Ajl** Max, « "What lasted for 3000 years has been destroyed in 30": the struggle for food sovereignty in Tunisia », *Verso Books*, 2018 (<https://www.versobooks.com/blogs/4083-what-lasting-for-3000-years-has-been-destroyed-in-30-the-struggle-for-food-sovereignty-in-tunisia>, consulté le 7 juillet 2021).
- Allal** Amin, **Catusse** Myriam, **Emperador Badimon** Montserrat (éd.), *Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018.
- Ayari** Michaël Béchir, « Des maux de la misère aux mots de la "dignité". La révolution tunisienne de janvier 2011 », *Revue Tiers Monde*, (HS) 5, 2011, p. 209-217.
- Ayeb** Habib (réal.), « Gabès Labess (Tout va bien à Gabès) », France, Tunisie, 5/5 Productions, Les Productions de l'Amaru, 2014, 46 minutes.
- Belhedi** Amor, *La fracture territoriale. Dimension spatiale de la Révolution tunisienne*, Tunis, Éditions Wassiti, 2012.
- Ben Hamida** Abdesslem, « Syndicats, affinités et solidarités de type traditionnel dans la Tunisie coloniale (1924-1956) », *Cahiers de la Méditerranée*, (HS) 6, 1982, p. 91-114.
- Ben Néfissa** Sarah, « Mobilisations et révolutions dans les pays de la Méditerranée arabe à l'heure de "l'hybridation" du politique. Égypte, Liban, Maroc, Tunisie », *Revue Tiers Monde*, (HS) 5, 2011, p. 5-24.
- Beuret** Jean-Eudes, **Cadoret** Anne, « De l'analyse des conflits à l'étude des systèmes conflictuels : l'exemple des conflits environnementaux et territoriaux dans les trois plus grands ports maritimes français (Marseille-Fos, Le Havre et Dunkerque) », *Géographie, économie, société*, vol. 16, n° 2, 2014, p. 207-231.
- Bras** Jean-Philippe, « L'autre Tunisie de Bourguiba. Les ombres du Sud », in **Camau** Michel, **Geisser** Vincent (éd.), *Habib Bourguiba, la trace et l'héritage*, Paris, Karthala, 2004, p. 295-312.
- Camau** Michel, « Les mots de la tribu et les maux de la cité. Que veut dire Fréchich à Kasserine aujourd'hui ? », *L'exception tunisienne : variations sur un mythe*, Paris, Karthala, 2018, p. 206-247.
- Carpentier** Irène, « Les révolutions silencieuses des oasis du Sud tunisien : crise des modèles et réponses locales », thèse de doctorat en géographie, Université Paris I Panthéon Sorbonne, 2018.

Dechézelles Stéphanie, **Olive** Maurice, *Politisation du proche. Les lieux familiers comme espaces de mobilisation*, Rennes, PUR, 2019.

Daoud Abdelkarim, « La révolution tunisienne de janvier 2011 : une lecture par les déséquilibres du territoire », *EchoGéo*, Sur le Vif, 2011 (<http://journals.openedition.org/echogeo/12612>, consulté le 15 juillet 2021).

Darwish Siad, « Balad el-Ziblé (Country of Rubbish): Moral Geographies of Waste in Post-revolutionary Tunisia », *Anthropological Forum*, 28:1, 2018, p. 61-73.

Fassin Didier, « Les économies morales revisitées », *Annales. Histoire et sciences sociales*, vol. 64, n° 6, 2009, p. 1237-1266.

Fioroni Claudie, « Micro-politique des revendications pour l'emploi dans le bassin minier du Sud jordanien », in **Allal** Amin *et al.* (éd.), *Quand l'industrie proteste. Fondements moraux des (in)soumissions ouvrières*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2018, p. 143-164.

Gana Alia, « Tunisie : les oubliés de la révolution. Protestations et conflits dans le monde agricole », *Alternatives Sud*, 20, 2013, p. 91-96.

Gana Alia, « Usages sociaux de la justice transitionnelle en Tunisie : à qui profite le statut de "région-victime" ? », in **Gobe** Éric, *Justice et réconciliation dans le Maghreb post-révoltes arabes*, Karthala, 2019, p.121-137.

Gana Alia et **Taleb** Marouen, « Mobilisations foncières en Tunisie : révélateur des paradoxes de l'après "révolution" », *Confluences Méditerranée*, vol. 108, n° 1, 2019, p. 31-46.

Hayder Adnane, *L'industrialisation à Gabès et ses conséquences. Étude de géographie urbaine et économique*, Tunis, Publications de l'université de Tunis, 1986.

Hibou Béatrice, « La formation asymétrique de l'État en Tunisie », in **Bono** Irene, **Hibou** Béatrice, **Meddeb** Hamza et **Tozy** Mohamed, *L'État d'injustice au Maghreb. Maroc et Tunisie*, Paris, Centre de recherches internationales, 2015, p. 99-149.

Jacquier Claude, « Qu'est-ce qu'une communauté ? En quoi cette notion peut-elle être utile aujourd'hui ? », *Vie sociale*, vol. 2, n° 2, 2011, p. 33-48.

Kraiem Abdelmajid, « La résistance de Gabès à l'occupation française en 1881 », *Les cahiers de Tunisie : revue de sciences humaines*, vol. 36, n° 143-144, 1988, p.121-156.

-
- Lévy** Jacques, **Fauchille** Jean-Nicolas et **Póvoas** Ana, *Théorie de la justice spatiale, géographie du juste et de l'injuste*, Paris, Odile Jacob, 2018.
- Loschi** Chiara, « Local mobilisations and the formation of environmental networks in a democratizing Tunisia », *Social Movement Studies*, 18:1, 2019, p. 93-112.
- Médard** Jean-François, *Communauté locale et organisation communautaire aux États-Unis*, Paris, Armand Colin, 1969.
- Melliti** Imed (dir.) et **Moussa** Hayet (dir.), *Quand les jeunes parlent d'injustice. Expériences, registres et mots en Tunisie*, L'Harmattan, Paris, 2018.
- Rawls** John, *A Theory of Justice*, Harvard University Press, 1971.
- Sallemi** Racha, « Le déclin de la biodiversité marine dans la baie de Monastir et ses conséquences sociales », *Méditerranée*, 128, 2017, 45-54.
- Scott** James C., *The moral economy of the peasant: Rebellion and subsistence in Southeast Asia*, New Haven, Yale University Press, 1976.
- Signoles** Pierre, « Industrialisation, urbanisation et mutations de l'espace tunisien », in **Baduel** Pierre Robert (éd.), *États, territoires et terroirs au Maghreb*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 277-306.
- Siméant** Johanna. « Économie morale et protestation – détours africains », *Genèses*, vol. 81, n° 4, 2010, p. 142-160.
- Thompson** Edward P., « The Moral Economy of the English Crowd in the Eighteenth Century », *Past & Present*, n° 50, 1971, p. 76-136.
- Young** Iris Marion, *Justice and the Politics of Difference*, Princeton University Press, 1990.